

Atelier Modélisme Auvers

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AMA du 25 octobre 2013

Le **25 octobre 2013 à 21H00 heures**, les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale dans la salle 36 de la Maison de l'Ile, sur convocation écrite du 1er octobre 2013, faite par le Conseil d'Administration.

Il a été établie une feuille de présence qui a été signée par les membres présents et qui demeure annexée au présent procès verbal. Les personnes extérieures à l'association, invitées sont :

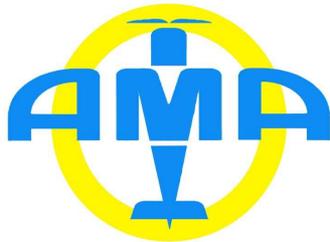
- Frédérique MACHILLOT, vérificateur aux comptes.

Cette feuille de présence permet de constater que 19 membres de l'Association (sur 43 adhérents) sont présents et 13 ont donné leur pouvoir. En conséquence le quorum (le quart) est atteint et l'Assemblée peut délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral.
- Rapport financier.
- Rapport du vérificateur aux comptes.
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration.
- Election du vérificateur aux comptes.
- Compte rendu des activités.
- Prévisions des activités à venir.
- Questions diverses.

Le Président ouvre la séance :

Je vous remercie d'assister à cette Assemblée Générale, et je souhaite la bienvenue aux 6 nouveaux adhérents, venus nous rejoindre cette saison : Erwan, Yann, Willem, Antoine, Noël & Pascal.



Atelier Modélisme Auvers

1 - RAPPORT MORAL

Le Président donne lecture de son rapport pour l'exercice écoulé 2012-2013 :

Voici en quelques chiffres et commentaires, le reflet de la vie du club du 1^{er} septembre 2012 au 31 août 2013.

LES EFFECTIFS :

L'association comptait à la fin de l'exercice, 39 adhérents dont 13 de moins de 18 ans.
L'atelier était ouvert du 14 septembre 2012 au 29 juin 2013 soit 34 vendredis de construction.

L'encadrement était assuré par les 9 moniteurs suivants :

Alex KUHN
Bernard FRASER
Jean-Marie PREPIN
Jacques LEROY
Georges DUVILLERS
Gérald GOLLET
Marc SORIC
Philippe JOBIN
Vincent HARDY

Et notre webmaster :

Frédéric JUST

LES TARIFS :

Les tarifs ont été maintenus par rapport à la saison précédente.

La cotisation atelier a été fixée à 80€ pour les moins de 18 ans et 104€ pour les plus de 18 ans, et la licence-assurance de 14€ pour les moins de 18 ans et de 25€ pour les plus de 18 ans.

Pour terrain seul 56€ + licence-assurance comme ci-dessus.

Pour mémoire, l'AMA rembourse aux moniteurs et au webmaster, désignés chaque année par le Conseil d'administration, 70% du montant de leur cotisation annuelle, en



Atelier Modélisme Auvers

compensation de leur temps consacré à l'encadrement et l'apprentissage pendant les vendredis scolaires, la prise en charge de l'avion école et des élèves le samedi après-midi sur le terrain, l'entretien de l'atelier et la gestion administrative de l'association.

Cette cotisation donne droit aux adhérents d'utiliser, sous la surveillance des moniteurs, les équipements de l'AMA pendant les vendredis scolaires. Elle permet également l'apprentissage du pilotage avec l'avion-école sur le terrain le samedi après-midi, selon les conditions météorologiques et la disponibilité de l'encadrement.

Les adhérents qui construisent leur propre modèle prennent à leur charge les matériaux et matériels qui peuvent leur être revendus à prix coûtant par l'Association, à l'exception du premier baron, pour lequel l'AMA offre le balsa, l'entoilage et petits accessoires divers (hors moteur et radiocommande).

LES ACTIVITES :

Les plus anciens ont continué la construction de leur Baron ou de leur Skymaster et les nouveaux ont commencé la construction d'un Baron dans l'atelier.

Plusieurs membres ont entrepris ou continué la construction d'avions personnels (Extra 330, Superfilochard, Maxi baron, Ferber, Pilatus, T240, Edge 540, Pitts S2, Piper Pawne, RV80, Arcus Sonic, Arcu Sports etc...).

Plusieurs constructeurs ont acquis, depuis la dernière saison, leur moteur et radiocommande. La fréquence d'émission 2,4Ghz tendant à se généraliser, le suivi des anciennes fréquences en 41Mhz devient de moins en moins nécessaire. Vous trouverez néanmoins en annexe 1 la liste des fréquences actuellement utilisées par les adhérents qui utilisent toujours le 41Mhz.

Nous recommandons à tous les nouveaux adhérents de se renseigner auprès de l'encadrement de l'AMA ou de membres expérimentés, avant de faire l'acquisition de tout modèle, moteur ou radiocommande.

Georges a, cette saison encore, consacré beaucoup de son temps libre à maintenir en état de vol quasi-permanent les avions-écoles :

- Baron n°2 bleu/jaune => reconstruit à neuf en juillet 2013
- Baron n°3 bleu/aile rouge => grosse réparation en février 2013
- Baron n°4 rouge/jaune =>reconstruit à neuf en septembre 2013
- Facil 2 n°2 jaune/noir => construit en décembre 2012

Philippe a également pris en charge la réparation de petits et moyens dégâts, tout en continuant à assurer la prise en charge (entretien et transport) des avions écoles et de



Atelier Modélisme Auvers

l'apprentissage au décollage. Je l'en remercie vivement et j'invite également d'autres personnes à aider Philippe afin qu'il ne soit pas le seul à supporter cette tâche.

De nouveaux pilotes ont ainsi pu être formés, dans d'excellentes conditions matérielles. Ces nouveaux pilotes sont : Raphaël, Alexis & Célian.

A noter que Célian, Alexis et Malick ont fait voler leur Baron pour la première fois. Je tiens à les féliciter.

Notre site internet a été régulièrement alimenté d'articles par les adhérents qui ont une autorisation d'accès. Je remercie toutes ces personnes qui font vivre ce site et qui donnent ainsi une image dynamique de notre association aux internautes. J'encourage vivement d'autres adhérents à faire de même en postant leurs photos, vidéos ou articles divers.

L'équipe municipale a assuré 2 tontes sur notre terrain (fête du club du 23-06-13 + vol de nuit 06-07-13), soulageant ainsi le travail des bénévoles de l'AMA. Nous remercions les services techniques de la municipalité d'Auvers sur Oise pour leur précieuse contribution. Ces tontes sont un soutien complémentaire à la subvention municipale qui nous est accordée chaque année.

Les évènements de la saison 2012-2013 concernant la vie du club ont été les suivants :

08-09-12 : signature de la convention de mise à disposition des locaux et équipements.

11-09-12 : le conseil général (JP Béquet) nous accorde une subvention au titre de l'acquisition de matériel équipement de 400€.

18-09-12 : un courrier est envoyé à la gendarmerie d'Auvers sur Oise, en prévision de notre vol de nuit du samedi 22 septembre.

28-09-12 : réunion de CA (date AG 2012, carte bancaire pour l'association).

02-10-12 : l'AMA remercie le conseil général (JP Béquet) pour la subvention au titre de l'acquisition de matériel d'équipement de 400€.

11-10-12 : les comptes de l'AMA sont vérifiés par Frédérique Machillot.

12-10-12 : réunion de CA (500€ sur le livret A en prévision d'éventuels travaux sur nos futures pistes, achats divers).

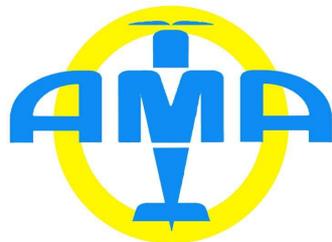
26-10-12 : demande de subvention municipale de fonctionnement (1000€).

26-11-12 : le conseil général (Arnaud Bazin) nous accorde une subvention au titre de l'acquisition de matériel équipement de 400€.

12-01-13 : vœux du Maire.

19-01-13 : vol sur la neige.

26-01-13 : demande de subvention départementale de fonctionnement (500€).



Atelier Modélisme Auvers

26-02-13 : le conseil municipal (JP béquet) nous accorde une subvention de fonctionnement de 1000€.

01-03-13 : réunion de CA (date & activités fête de l'AMA + entretien terrain + point aire d'accueil des gens du voyage + décision achats.

04-03-13 : l'AMA remercie le conseil municipal (JP Béquet) pour la subvention de fonctionnement de 1000€.

09-04-13 : l'AMA remercie les services techniques d'Auvers (Jean Picault) pour les travaux réalisés dans l'atelier modélisme (mise aux normes des prises électriques).

07-05-13 : réunion de terrain avec Jean-Pierre Béquet, à la Mairie de Labbeville.

21-05-13 : demande de tonte terrain pour fête de l'AMA du 23-06-13.

25-05-13 : rénovation de la barrière de sécurité.

31-05-13 : réunion de CA (organisation fête de l'AMA, achat de récompenses pour les épreuves).

19-06-13 : le conseil général (JP Béquet) nous accorde une subvention de fonctionnement de 386€.

23-06-13 : fête de l'AMA. Le podium : Grégoire , Raphaël et Gaëtan. Mention spéciale aussi pour Célian qui a piloté comme un dieu

25-06-13 : le conseil général (Arnaud Bazin) nous accorde une subvention de fonctionnement de 386€.

28-06-13 : présentation AMA envoyée au service communication pour guide rentrée 2013-2014.

01-07-13 : l'AMA remercie le conseil général (JP Béquet) pour la subvention de fonctionnement de 386€.

06-07-13 : vol de nuit. Zéro crash... Une réussite.

05-08-13 : Georges et Jacques se présentent à la gendarmerie d'Auvers sur Oise pour signaler la destruction partielle de notre nouvelle barrière, intervenue dans la nuit du 4 au 5 août.

12-08-13 : l'AMA remercie le conseil général (Arnaud Bazin) pour la subvention de fonctionnement de 386€.

14-08-13 : un courrier est envoyé à la gendarmerie d'Auvers sur Oise et à JP béquet suite aux dégradations constatées sur notre terrain, afin de demander un renforcement de la surveillance.

17-08-13 : réparation de la barrière de sécurité.

30-08-13 : réunion de CA (désignation moniteurs, date inscriptions, date reprise activités, dossier Ufolep).

Achats effectués :

- 2 avions P51 Mustang (dont 1 HS)
- 1 moteur (46 Saito)
- 1 radio 6 voies



Atelier Modélisme Auvers

- Changement de l'OS de l'ordinateur (windows 8)
- Planches, piquets et lasure pour rénovation de la barrière de sécurité

Achats non réalisés :

- Extracteurs de roulements
- Carte graphique
- Roulage terrain

Au cours de l'été 2013, un ménage a été effectué dans l'atelier, afin que la saison 2013-2014 puisse démarrer dans de bonnes conditions. Des étagères de rangement ont été ajoutées afin de permettre à chaque adhérent de ranger son chantier avant de quitter l'atelier le vendredi soir. Je remercie l'ensemble des participants pour le travail réalisé et plus particulièrement Georges et Jacques pour cette dernière initiative.

Je tiens également à remercier toutes les personnes bénévoles qui donnent de leur temps et qui s'impliquent fortement pour assurer les activités et la gestion administrative de notre association, la rendant ainsi pérenne et toujours aussi attrayante pour nos jeunes adhérents.

Voici donc résumé par ce rapport moral, la vie de notre club lors de cette dernière saison.

Après discussion sur les sujets développés, le rapport moral est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

2 - COMPTE RENDU FINANCIER

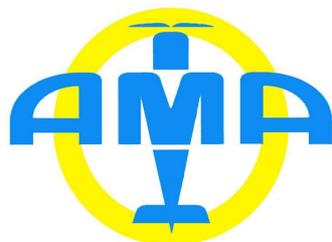
Le trésorier présente le Compte de résultat 2012-2013 du 01/09/2012 au 31/08/2013

Produits = 9114€ Charges = 9225€ Bénéfice = -111€

Les comptes ont été contrôlés par Frédérique Machillot, vérificateur aux comptes de notre association, le 10 octobre 2013.

Après lecture de son rapport, engageant à donner quitus, et explications sur les comptes, le compte rendu financier est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Nous remercions bien sincèrement Frédérique pour sa collaboration.



Atelier Modélisme Auvers

Le trésorier présente le Budget Prévisionnel 2013-2014 du 01/09/2013 au 31/08/2014
Produits = 9114€ Charges = 9114€

Provision prévue pour l'aménagement de nos futures pistes : 300€
Subventions sollicitées = 1000€ (municipale) et 500€ (départementale).

3 - ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration comprend 9 membres élus par l'Assemblée Générale pour 3 ans et rééligibles par tiers tous les ans.

Les 9 membres élus en 2012 étaient :

Georges Duvillers	(26-10-12)	Assesseur,
Vincent Hardy	(26-10-12)	Président,
Marc Soric	(26-10-12)	Assesseur,
Bernard Fraser	(18-11-11)	Trésorier
Gérald Gollet	(18-11-11)	Assesseur
Jacques Leroy	(18-11-11)	Secrétaire-adjoint
Philippe Jobin	(18-11-11)	Trésorier- adjoint
Alex Kuhn	(19-11-10)	Vice-Président,
Jean-Marie Prépin	(19-11-10)	Secrétaire,

Les membres sortants sont :

- Alex Kuhn & Jean-Marie Prépin, élus en 2010
- Bernard Fraser ou Gérald Gollet ou Jacques Leroy ou Philippe Jobin, élus en 2011.
Par tirage au sort, Bernard Fraser est désigné comme 3^{ème} membre sortant.

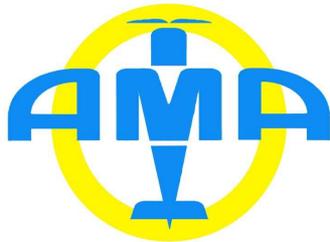
Ces 3 personnes se représentent et sont élues à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

4 - ELECTION DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Frédérique Machillot se représente.

Elle est élue à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Je remercie Frédérique pour la qualité de son travail, le temps qu'elle nous consacre et sa fidélité.



Atelier Modélisme Auvers

5 - PREVISION DES ACTIVITES A VENIR

- Fête du club (juin 2014) : épreuves (cassé de baguette etc...).
- Patrice propose de faire plus d'épreuves type cassé de baguettes etc au lieu d'une par an.
- Vol de nuit (date à définir).
- Avions bizarres.
- Ferté Alais p'tits gros.

6 - QUESTIONS DIVERSES

Utilisation de l'atelier hors vendredis scolaires :

Nous rappelons à tous les adhérents munis d'une clé et qui utilisent l'atelier hors ouverture officielle, que tous les matériaux, matériels ou outils utilisés doivent être rangés, les tables laissées libres et propres, et le sol aspiré. Merci de votre compréhension.

Nous rappelons que des moteurs et des radiocommandes peuvent être prêtés aux jeunes adhérents, à condition qu'ils prennent l'engagement de voler régulièrement.

Point trousse de premiers secours : 3 trousse ont été réparties entre les adhérents (Alex Kuhn, Philippe Jobin et Vincent Hardy), afin qu'il y en ait toujours une sur le terrain le samedi après-midi, une quatrième restant à demeure dans la caisse de l'avion école. Philippe se propose de mettre à jour ces trousse de secours.

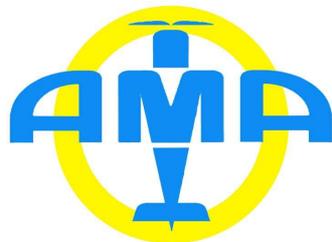
Nous avons récupéré la clé du local technique situé à côté de l'atelier, pour y entreposer le compresseur.

Simulateur de vol : que fait-on pour le faire fonctionner ?

Velux : faire un courrier au Maire pour qu'ils soient contrôlés (fuites).

Jacques se propose de remettre en état de vol le « Wattama ». Acheter des batteries.

Afin d'éviter la casse, l'avion école doit en priorité être utilisé pour l'apprentissage avec un moniteur et ne doit pas servir d'avion « de secours » aux adhérents qui n'ont pas d'avion ou qui n'apportent pas le leur.



Atelier Modélisme Auvers

Point aire d'accueil des gens du voyage :

Un rappel des faits depuis le 25 novembre 2008 est fait par le président à l'assemblée.

La situation à ce jour est la suivante : la mise en service de l'aire d'accueil des gens du voyage, conditionnée par l'alimentation en eau et électricité du futur éco-quartier, est désormais reportée à fin 2014-début 2015. Aucune avancée n'a eu lieu concernant le projet d'acquisition, par la municipalité, de la parcelle W161, destinée à éloigner nos pistes et ainsi offrir une distance de sécurité réglementaire (100 mètres minimum entre la zone d'évolution et toute zone habitée). Affaire à suivre.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22H40.

Le pot de l'amitié clôt cette Assemblée Générale.